

PRESS RELEASE

ATR étoffe son offre de sièges en s'associant à Expliseat

Hambourg, le 5 avril 2016 – ATR, premier constructeur mondial de turbopropulseurs régionaux, et le concepteur français de sièges d'avion Expliseat ont signé aujourd'hui un contrat de type « BFE » (équipement livré par l'acheteur) portant sur la fourniture d'un nouveau type de sièges pour les appareils ATR, baptisé Titanium. Signé à l'occasion du salon Aircraft Interiors Expo organisé à Hambourg, ce contrat permet aux clients et aux opérateurs d'ATR de profiter d'un choix plus large lors de la configuration de l'agencement de leurs cabines.

Le nouveau siège Titanium permet aux compagnies aériennes de profiter d'une réduction du poids pouvant aller jusqu'à 300 kg par rapport à la configuration de cabine actuelle des appareils de la série ATR -600. Ces nouveaux sièges permettront de réaliser des économies de carburant considérables et d'améliorer davantage la capacité de charge utile et la flexibilité opérationnelle sur les pistes courtes ou dans les régions caractérisées par un climat chaud ou par une altitude importante. En outre, les nouveaux sièges Titanium comptent moins de pièces structurales, ce qui permet aux compagnies de réduire leurs coûts de maintenance. Les sièges Titanium sont proposés en option sur les nouveaux appareils, mais peuvent également être installés en réaménagement sur tous les types d'appareils ATR.

Air Tahiti sera le client de lancement de cette nouvelle option de cabine, avec l'entrée en service en mai 2016 des sièges Titanium sur un ATR réaménagé. Ces sièges seront disponibles également sur les ATR neufs sortant de l'usine d'ici la fin de l'année.

S'exprimant au sujet de ce contrat, le Président Exécutif d'Expliseat M. Benjamin Saada a déclaré : « Nous sommes fiers d'avoir été retenus comme nouveau fournisseur d'ATR et de voir nos nouveaux sièges ultra-légers équiper l'appareil régional le plus populaire du marché ».

David Brigante, Directeur des Achats d'ATR, a souligné « la volonté d'offrir à nos opérateurs un éventail encore plus large de possibilités en matière de personnalisation. La signature de ce contrat s'inscrit parfaitement dans notre philosophie d'amélioration continue de nos appareils, de leurs performances et des services que nous offrons aux 200 compagnies aériennes qui exploitent des ATR à travers le monde ».

À propos d'Expliseat :

Fondée en mars 2011, Expliseat combine de l'innovation, de la performance technique et de l'expérience utilisateur grâce à ses sièges d'avions ultra-légers. En 2013, Expliseat lance son premier siège, le Titanium, pour les A320. Il s'agit du siège le plus léger dans le monde (4 Kg). Il permet aux compagnies d'épargner jusqu'à 700.000 dollars annuels par avion, tout en permettant aux passagers de la classe économique de voyager confortablement. Depuis lors, Expliseat a développé des sièges Titanium pour le marché des avions régionaux (siège Titanium pour ATR) ainsi que pour des avions de moyen-courrier (siège Titanium NEO). Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://expliseat.com/>



atrbroadcast



atraircraft



atr-aircraft.com



atraircraft



atr

À propos d'ATR :

Fondé en 1981, ATR est devenu le leader mondial sur le marché des avions régionaux jusqu'à 90 places. Depuis sa création, ATR a vendu plus de 1 500 appareils. Avec plus de 28 millions d'heures de vol au compteur, les modèles ATR équipent les flottes de plus de 200 compagnies aériennes réparties dans près de 100 pays. ATR est un partenariat à parts égales entre deux acteurs aéronautiques européens majeurs, le groupe Airbus et Finmeccanica. Son siège social se situe à Toulouse. ATR est certifiée ISO 14001. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.atr-aircraft.com>

Contacts presse ATR :

David Vargas
Tél. : +33 6 86 34 21 71
E-mail : david.vargas@atr-aircraft.com

Yevgenia Akinshina
Tél. : +33 6 08 17 97 04
E-mail : yevgenia.akinshina@atr-aircraft.com

Explicat Press Contacts:

Tel : +33 1 83 79 12 00
press@explicat.com